

# Lettres Patentes ~

Sur l'ordonnement à Amiens la même  
fabrication d'Espes qui de celle  
des autres monnoyes.

Du 31. Decembre 1441.

Charles par la grace de  
Dieu Roy de France, au Baillif d'Amiens  
ou à son Lieutenant, Gardes et ministres  
particuliers de toutes monnoyes,  
Payes et autres officiers d'elle monnoye  
à Chaunc d'un purlan que a luy  
coultre et a tous autres qui's  
appartiennent, Salut comme da





non souveraineté es majestés Royales  
en vostre tres grand Grief  
propre est dommage &  
auquel que aucun ou aucunement  
ouvenir a prin je les monnoye  
aillours que en la Chambre  
de nosseigneurs monnoye es  
que vous garderez es monnoye  
de vous apporter ne auoyez  
le veiller de veiller monnoye  
ainsy que j'avez vous a esté  
mandé par vous autres lettres  
suivant premier commandement  
en jellez, pourquoy & vous  
vous defendre a vous tous  
es en premier au j'ignorer es  
a l'absence de vous si comme  
a luy appartenant au j'ignorer  
de j'ignorer de vous j'ignorer  
es de l'absence que vous j'ignorer  
me faire en vous vous que  
vous me faites ne j'ignorer



faire levez généralement en  
Comptes ainsi que  
tout temps a été en  
a vous namé de l'air de l'air  
protes, Qu'il en ne l'avez autre  
part, pour quelques mandements  
ou Commandemens de vous  
sur l'Etat ou l'air de l'air  
contraire, si qu'il y a de l'air  
nait de l'air, de l'air de l'air  
que au l'air de l'air de l'air  
Lettre faite pour le l'air  
ou autre l'air de l'air de l'air  
a l'air de l'air de l'air de l'air  
Donne à l'air de l'air de l'air  
l'air de l'air de l'air de l'air  
l'air de l'air de l'air de l'air  
Non en l'air de l'air de l'air  
l'air de l'air de l'air de l'air  
en l'air de l'air de l'air de l'air